est Anglais, nous devons le craindre et le suveiller parce qu'il est grand-maître en fait de super-

Si, en 1862, le ministère MacDonald-SICOTTE a été si bien joué par les Nez-Bleus, quel marché ont fait avec cux les hommes si hautement habiles qui dernièrement les ont rencontrés dans la conférence? (Ecoutez! Chose Connante, le Nez-Bleu n encore obtenu davantage de nos habiles délégués que du ministère MACDONALD-SICOTTE! (Reoutez! écoutez!) Ce projet de fédération va donc, d'un seul coup, angmenter notre dette de vingt millions. En outre, nous aurons une autre somme à dépenser pour les défenses du pays et, s'il faut en croire le rapport du Col. JERVOIS, oette somme ne sera rien moins que six millions de piastres. Les nouvelles qui nous arrivent aujourd'hui par le télégraphe, disent que le gouvernement impérial ne dépensera que £50,000 pour notre défense.

L'Hon. M. BROWN-L'hon. monsieur trompe. L'hon, proc.-gén, du Haut anada a positivement déclaré aujourd'hui qu'il y avait erreur dans la dépêche, et hon monsieur a tort de répéter une assertion qui a été déclarée fausse aujourd'hui même. De plus, nous venons de recevoir de New York une dépêche qui nous informe que, d'après les derniers journaux de Londres, le gouvernement impérial est disposé à déposer

£200,000, et non pas £50,000.

M. SCATCHERD - Avant de m'accu-Ber, l'hon monsieur aurait du réstéchir que je n'ai pas eu connaissance de cette dépêche. D'ai répété ce que dit l'extrait télégraphique. On he peut donc m'accuser d'erreur. (Ecouter! écouter!)

L'Hon. M. BROWN-Nais je ne m'en prends pas sculement à ce détail, et je tiens déclarer que, tout le long de son discours, Phon. monsieur a répété des assertions déclarées inexates par mes collègues et moimême.

L'HON. M. HOLTON-Si on nous avait communiqué les papiers, ce malentendu n'aurait pas eu lieu.

M. SUATCHERD - Le gouvernement impérial paiera donc £200,000 pour notre

défense ?

L'Hon. M. BROWN-Ce montant sera dépensé à Québec seulement. En ce qui regarde Montréal et l'ouest, le chiffre n'est pas encore annoncé ni même déterminé.

M. S(ATCHERD-J'entends dire pour la première fois que le gouvernement impé-

rial contribucra aux frais de notre défense à l'ouest, car les dépêches télégraphiques annoncent que s'il fortifie Québec, le gouvernement canadien devra exécuter à ses propres frais les ouvrages de fortifications nécessaires à Montréal et dans l'ouest On nous dit aussi que ce projet comprend les gouvernements locaux et les défenses locales, ces dernières devant s'élever à six millions de piastres, d'après le rapport du Col. Jervois.

L'Hon. M. BROWN-Elles coûteront peut-être beaucoup plus, nous n'en savons

rien à présent.

M. SCATCHERD-Beaucoup plus. Mais, quand même, il n'en est pas moins vrai que d'énormes sommes d'argent vont aller s'engloutir dans ces travaux, et que ces dépenses n'auront pas de fin. (Ecoutez! écoutez!) Je laisse cependant cette question de côté pour demander quelle sera, en cas de confédération, la position faite au pays au sujet de la dette publique? La population des diverses provinces était ainsi divisée d'après le recensement de 1861, savoir :--

1.396.091 ... dans le Haut-Canada. 1,110.664.... " Bas-Canada, 252,047.... .. Nouveau-Brunswick, \*\* 330,887.... La Nouvelle-Ecosse, 130,000 . . . . " l'Ile de Terreneuve, l'Ile du Prince-Edouard, 80,757....

Or, en supposant que le projet actuel s'accomplisse, voici quelle sera la dette de chacupe de ces provinces : celle du Canada. d'après les comptes publics, s'élève à \$67,-263,000 ; celle de la Nouvelle-Ecosse a la permission d'atteindre \$8,000,000; celle du Nouveau-Brunswick \$7.000,000; celle de l'Ile du Prince-Edouard \$240,000, et celle de Terreneuve \$946.000,—ce qui porte le grand total de la dette fédérale à \$83,000,000. On dira peut-être que le Canada n'entre dans la confédération qu'avec un passif de \$62,-500,000; mais cela ne l'empêchera pas de devoir la dette dont j'ai donné le chiffre plus haut, et laquelle sera à la charge du Haut et du Bas-Canada, si elle n'est pas à celle du gouvernement fédéral

L'Hon. M. BROWN -Je dirai à mon hon. ami que ces \$5,000,000, qui complètent les \$67,263,000, nous sont dues et qu'il y a un actif suffisant pour y faire face, lequel actif sera transféréaux gouvernements locaux. La raison pour laquelle ce chiffre a été distrait des \$67,263,000, est qu'il se rapportait à des comptes locaux et qu'il pouvait être éteint au moyen de ressources également locales. Cette somme, d'ailleurs, formait un